

FOSSES Mag

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - MARS-AVRIL 2021

www.ville-fosses95.fr

DROITS DES FEMMES QUIZ ET MUR D'EXPRESSION PAGE 12



GROS PLAN SUR
Etudiants face à la
pandémie

3-5



RETOUR EN IMAGES
Janvier & février en petits
comités

6-7



VIE ÉCONOMIQUE
EMPLOI
Nouveau poissonnier au
marché du samedi

9

Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

MARS & AVRIL 2021

Mardi 2

Permanence de l'enquête publique TGV Roissy Picardie (voir p. 10)

Judi 4

Don du sang au centre social Agora de 14h30 à 19h30

Lundi 8

Rentrée scolaire

Lundi 8

Journée internationale des droits des femmes (voir p. 12)

Mardi 9

Rendez-vous des créatrices à la Maison de l'Emploi (voir p. 9)

Du 22 mars au 6 avril

Elections professionnelles (voir p. 8)

Mercredi 24

Permanence de l'enquête publique TGV Roissy Picardie (voir p. 10)

Mercredi 24

Conseil municipal retransmis sur YouTube et Facebook à 19h

Vendredi 2 avril

Permanence de l'enquête publique TGV Roissy Picardie (voir p. 10)

Le prochain numéro de Fosses Mag paraîtra mi-avril 2021.

D'ici là suivez l'actualité de la ville sur www.ville-fosses95.fr, sur la page facebook : [VilledeFosses](#) et sur [YouTube](#) Ville de Fosses

Édito



© DR



REBONDIR ET AVANCER



Dans ce *Fosses Mag*, nous avons souhaité donner la parole à des étudiants fossa-tussiens. Les mesures prises par le gouvernement pour faire face à la pandémie de Covid-19 ont exposé les jeunes à une certaine vulnérabilité. Depuis des mois, ils étudient à domicile. Entre des études perturbées, des stages abandonnés et un horizon qui peine à se dessiner, ils disent ici tout en pudeur leurs angoisses, leur solitude, voire leur amertume face à un quotidien particulièrement chaotique. Ils sont néanmoins lucides et relativisent leurs difficultés, en espérant timidement des jours meilleurs.

Comme eux, nous éprouvons tous une lassitude. Mais comme eux aussi, en vous rencontrant, en écoutant vos doléances et vos suggestions, en travaillant avec vous (commerçants, associations, collectivités voisines,

agents municipaux,...), je mesure à quel point la solidarité est une force et à quel point chacun-e parvient à inventer des nouvelles manières de surmonter la crise, de « faire tourner la boutique ».

J'y vois des trésors de créativité, des élans généreux, des ressorts insoupçonnés pour faire face à cette situation inédite qui méritent simplement d'être salués. Merci à vous.

Nous connaissons des hauts et des bas, mais nous avons tous cette capacité à rebondir et avancer.

J'en suis convaincu et au-delà de cette pandémie, j'entrevois une société où le lien social, le soin des uns et des autres et de notre environnement, deviendront des priorités, à tous les niveaux.

PIERRE BARROS
MAIRE DE FOSSES

FOSSESMAG

Mars-Avril 2021 - 45^e année - 5 500 exemplaires
Édition : Mairie de Fosses
1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex
Téléphone : 01 34 47 40 40 - Télécopie : 01 34 47 40 48
Internet : www.ville-fosses95.fr
Ouverture au public : lundi de 13h30 à 17h15 ;
mardi à vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.
Directeur de la publication : Pierre Barros
Rédactrice en chef : Valentine Decoin - Tél. : 01 34 47 40 12
Photos : VD, MC, D.R. sauf mention contraire

Conception : Studio Orient Express, 6 rue Bezout, 75014 Paris - Tél. : 01 40 64 44 10
Impression : Passion Graphic, 11 rue Denis-Papin, ZI des 50 Arpents, 77680 Roissy-en-Brie
Dépôt légal : 6997P
Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 50



Étudiants face à la pandémie

du lycée aux études supérieures, en passant par la case Covid

On les imagine insouciant-e-s. En 2021, ils ont à peine la vingtaine et doivent apprendre à composer seul-e-s avec des confinements successifs, un diplôme à décrocher de leur domicile, la précarité pour certain-e-s. *Fosses Mag* a confié à son apprentie en alternance, Mounia Chaoui, cette enquête auprès de jeunes Fossatussien-ne-s pour savoir comment ils vivent leur transition bac-études supérieures en pleine pandémie. Témoignages.



Emma Chardon, 19 ans

« Travailler à l'hôpital m'a fait grandir et réfléchir sur ma propre situation. J'ai pu me rendre compte de certaines situations sociales ou médicales. »

Parcours : collège Stendhal, lycée Paul Ricœur à Louvres. Bac ES. Actuellement, étudiante infirmière en deuxième année, à

l'Institut de formation en soins infirmiers Picpus (IFSI de Paris 12) et à l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC).

Comment as-tu vécu le début de la crise Covid en 2020 ?

Pour moi, 2020 a été la transition entre la première et la deuxième année d'études. En avril 2020, les cours en IFSI ont été arrêtés et on a été déployés en renfort covid dans les hôpitaux comme agents des services hospitaliers. On s'occupait principalement des stérilisations, des bandages et du nettoyage. On a demandé à l'IFSI la possibilité de loger sur Paris, car on ne pouvait pas faire 2 heures de transport matin et soir, tous les jours. J'ai donc vécu en colocation avec des amis pendant près d'un mois et demi, mais je n'ai pas vu ma famille. Et puis il y a eu la question de la rémunération qui ne suivait pas la charge de travail plus importante qu'on nous demandait. En tant qu'étudiant, la rémunération ça compte.

Je n'ai pas vraiment senti de considération de la part du gouvernement. On a été déployés sur tel et tel hôpital, et après plus de nouvelles au niveau des cours. On a été mis en renfort, mais on a rien eu derrière. Aucun suivi de formation.

Toi qui es dans le milieu médical, est-ce que tu envies parfois certains proches qui étudient des filières complètement différentes ?

Non, parce que je n'ai pas vraiment connu la vie confinée, mais ça fait un an maintenant que je n'ai pas revu ma fac. Les cours de la fac se font à distance et ceux de l'IFSI en hybride avec une partie en présentiel, en groupes réduits, et l'autre partie à distance. Je m'estime heureuse par rapport à d'autres jeunes de mon âge : moi je continue de vivre ma vie. Sauf que, maintenant, la vie se résume à métro-boulot-dodo. Tu travailles, tu manges et tu dors. Aucun moyen de prendre du temps pour soi, de couper un peu, boire un verre avec ses amis, aller au restaurant...



Maëlle Durand, 18 ans

« On est en train de passer nos "plus belles années" à ne rien faire. »

Parcours : collège Stendhal, lycée Gérard de Nerval à Luzarches, puis Charles Baudelaire à Fosses. BAC ES, mention bien. Actuellement en licence 1 de droit à l'Université Paris Nanterre.

Comment as-tu vécu le bac confiné 2020 ?

Ça a été une vraie source d'angoisses. Je suis quelqu'un d'angoissé et le fait de ne rien savoir sur les modalités du bac jusqu'à la dernière minute, c'était vraiment le plus stressant pour moi. Nos profs ont été sympas, ils ont essayé de nous rassurer. On leur posait beaucoup de questions, mais eux-mêmes ne savaient rien. On a senti qu'on n'était pas trop la priorité du gouvernement. Apprendre, en fin d'année scolaire, que le bac serait finalement en continu, personnellement, ça m'a plutôt rassurée. Je savais que

j'avais travaillé toute l'année, mais certains amis ne l'ont pas eu et ça fait de la peine.

Comment se fait-on des ami-e-s à la fac quand on est confiné-e ?

Je suis très chanceuse. Je ne connaissais personne à la fac, mais comme à la rentrée 2020 on a été quelques semaines en présentiel, j'ai pu me faire des amis avant le deuxième confinement. Dès qu'il y a un changement d'emploi du temps, on se prévient. On se parle régulièrement pour discuter des cours et du reste. Quand t'es tout seul c'est compliqué de se tenir au courant. Parfois tu ne vois pas les mails que les profs t'envoient tellement il y en a. J'utilise beaucoup Snapchat* pour parler avec mes potes et les mails pour les profs. Heureusement qu'il y a les réseaux sociaux d'ailleurs, mais c'est pas pareil.



Priscia Diakouki, 18 ans

« J'ai vécu ma transition bac-études supérieures comme une grosse claque ! »

Parcours : collège Stendhal, lycée Gérard de Nerval à Luzarches, puis Charles Baudelaire à Fosses. BAC ES, mention assez bien. Actuellement en licence 1 AES (Administration économique et sociale) à l'Université Sorbonne Paris Nord (Villetaneuse).

Après un bac confiné, une licence 1 confinée. Tu le vis comment ?

On peut dire que ce deuxième confinement a été plus simple à gérer, car on est habitués aux plateformes numériques, donc mieux préparés. En revanche, c'est plus compliqué de gérer son temps avec le bruit des frères et sœurs à la maison, les difficultés à se concentrer, le manque total d'encadrement... Même si on a une plateforme d'entraide, on se sent livrés à nous-mêmes. Les TD* en visio dans lesquels on peut être jusqu'à 40 élèves sur Zoom*, Teams* ou en webinaire*, sont difficiles à suivre. On ne peut pas poser toutes nos questions aux profs.

Ce que tu as le plus mal vécu ?

Lors du premier confinement, c'était la rupture avec l'école et les amis. Et maintenant, c'est le stress des partiels. Dès demain (9 février 2021), je repasse en présentiel une semaine sur deux. Jusqu'à présent, les partiels se passaient en continu et en distanciel. AES est une filière sélective. J'ai eu du mal à suivre les cours et je ne pense pas avoir très

bien réussi mes partiels. Je stresse à l'idée de devoir passer mes premiers vrais partiels en présentiel, pour la première fois, à la fac. Je suis parfois tellement stressée que j'en oublie de manger. Je suis déjà inquiète par rapport à mes résultats du premier semestre.

→ Glossaire

- * **Snapchat** : application mobile de partage de photos, vidéos, messages.
- * **TD** : travaux dirigés sous forme d'exercices (pendant lesquels les étudiant-e-s peuvent s'entraîner à appliquer les connaissances théoriques vues pendant leurs cours).
- * **Zoom et * Teams** : plateformes collaboratives de télétravail qui permettent les réunions de groupe en visioconférence.
- * **Webinaire** : conférence en ligne, souvent utilisée pour la formation à distance.



Luka Mollenthiel, 18 ans

« J'ai l'impression de n'avoir que les côtés négatifs de la vie d'étudiant. »

Parcours : collège Stendhal, puis lycée Charles Baudelaire à Fosses. Bac S, mention bien. Actuellement en première année de médecine à l'université de Paris (Descartes-Diderot).

Comment as-tu vécu ta transition bac-études supérieures ?

C'est dur, très dur. Depuis mars 2020, je suis confiné. Je ne suis allé à ma fac que cinq fois pour des TD. J'ai du mal à travailler dans ces conditions. Je vis super mal le confinement et j'ai du mal à apprendre tout seul depuis toujours. J'ai besoin de vraies interactions humaines. Les plateformes numériques s'améliorent chaque année, mais rien ne remplace la présence physique d'un prof et ses explications. Suivre les cours de la maison, ce n'est pas évident. Tout peut nous distraire : que ce soit les frères et sœurs, nos téléphones ou nos ordinateurs, la télé, on a tendance à rester dans notre lit pour écouter le cours. C'est plein de petites choses comme ça qui font que finalement, on n'est pas dans de bonnes conditions de travail.

Que penses-tu de l'expression « génération sacrifiée » ?

Je la trouve vraie. Je perds des années qui auraient peut-être pu être les meilleures de ma vie. Je pense que moi-même, et

tous les étudiants en général, on se sent pas mal délaissés par le gouvernement. J'ai de la chance de vivre avec mes parents, mais je sais que beaucoup vivent en solo, et que les APL ont baissé. Je trouve que nous, les étudiants, sommes vraiment ceux qui ont été les plus mal gérés dans cette crise. Pour l'instant, je ne peux pas dire que je vis ma vie d'étudiant. Normalement, à 18 ans c'est le début des soirées, des heures de conduite et du permis. Je trouve que confiner, déconfiner, confiner, ça nous met des bâtons dans les roues au final. On n'avance pas. Je vois ces années comme des années perdues.

Comment vois-tu l'avenir ?

Je ne sais même pas. J'ai carrément oublié la période où on ne portait pas de masques ; j'aimerais bien y retourner. Retourner à l'époque où on pouvait faire des concerts avec mon meilleur ami, faire des soirées entre potes, aller à l'école avec eux. Juste pour ça, je regrette le lycée. On ne s'en rendait pas compte, mais c'est quand on ne les a plus, qu'on regrette ces moments-là.

À travers leurs témoignages, Maëlle, Priscia, Emma et Luka racontent leurs angoisses et leur sentiment de « perdre » leurs années de jeunesse ; mais pas que. En cette période historique, cette nouvelle génération de jeunes adultes sait aussi faire preuve de maturité et de sagesse. Ils et elles se disent reconnaissants, parfois même chanceux lorsqu'ils et elles pensent aux plus vulnérables qu'eux, à leurs ami-e-s qui vivent seul-e-s, ou à leurs grands-parents plus fragiles face au virus. Si ces jeunes vivent leur transition bac-études supérieures avec leur lot d'épreuves dues à la Covid, ils et elles s'efforcent de garder le cap.

Contacts utiles aux 18-25 ans



Pour se soigner

Le centre de santé Francine Leca pratique le tiers payant, ce qui vous évite d'avancer les frais de consultation. Pour savoir si vous pouvez bénéficier du tiers payant, rendez-vous sur le site ameli.fr.

» 15 place du 19-mars-1962.

Prise de RDV : 01 83 08 00 15 ou doctolib.fr



Pour les coups durs

En cas de difficultés financières ou matérielles, le centre communal d'action sociale (CCAS) de la mairie vous permet, selon votre situation, de bénéficier d'aides différentes : alimentaire, logement, santé, transport, handicap, etc. (Sur dossier).

» 1 place du 19-Mars-1962.

Tél. : 01 34 47 40 40



Pour s'orienter

Le Point-Jeunes vous aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, à monter une association et vous met en relation avec différents services selon vos besoins. Il vous aide aussi à monter un dossier de demande d'aide financière d'urgence covid-19, si vous subissez une baisse de ressources suite à la crise sanitaire.

» 2 rue Fernand-Picquette (rez-de chaussée du gymnase Nelson-Mandela).

Tél. : 01 34 68 10 65 ou 01 34 72 45 49.

Facebook : [Service Jeunesse fosses](https://www.facebook.com/ServiceJeunessefosses).

Instagram : [smj_fosses](https://www.instagram.com/smj_fosses)



Pour suivre les cours à distance

Si vous êtes bachelier.e 2020, vous pouvez bénéficier de l'aide numérique (100 €). Formulaire à télécharger, à remplir et compléter du cachet de votre établissement universitaire et à envoyer par la poste avant la fin juin 2021.

» www.iledefrance.fr/chequenumeriqueetudiants



Pour se réinsérer professionnellement

La mission locale du Val d'Oise aide les moins de 26 ans, sorti-e-s du système scolaire ou universitaire en les accompagnant dans leur recherche d'emploi ou de formation. Elle peut participer, selon la situation, au paiement d'un titre de transport dans le cadre d'une recherche d'emploi. Elle organise des permanences à Fosses tous les mardis de 9h à 12h.

» 3 rue Fernand-Picquette. Site : mlvoe.fr.

Facebook : [Mission Locale Val d'Oise Est](https://www.facebook.com/MissionLocaleValdOiseEst).

Instagram : [mlvaldoiseest](https://www.instagram.com/mlvaldoiseest)



Pour en savoir plus

Accès aux droits à la santé, aides au permis de conduire et aux transports en commun, jobs étudiants, stages et alternances, emploi, initiatives engagées, etc. le site du centre de l'information jeunesse en Val d'Oise recense toutes les adresses et informations utiles pour les moins de 26 ans.

» Grand centre - 1 place des Arts 95 000 Cergy. Tél. : 01 34 41 67 67.

Site : cij.valdoise.fr

Facebook : [InfoJeunes Val d'Oise](https://www.facebook.com/InfoJeunesValdOise).

Instagram : [cijvaldoise](https://www.instagram.com/cijvaldoise)

Le mot de l'élue



Cindy Bourguignon

Conseillère municipale déléguée à la jeunesse

Dès la fin du premier confinement, nous avons pris conscience que l'avenir des jeunes serait fortement impacté par la crise liée à la Covid-19 et avons immédiatement agi en conséquence, notamment en nous mobilisant pour intégrer le plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ).

Mais impossible, à ce moment-là, de mesurer la violence de ce qui allait déferler sur eux : universités fermées, isolement, précarité, perte de repères... Autant de déflagrations qui ont fragilisé la jeunesse et semblent lui ouvrir des perspectives bien sombres.

Pourtant, dans toute situation négative, il y a du positif à tirer et les motifs d'espoir sont nombreux : la solidarité dont beaucoup font preuve, leur volonté de se battre, de s'engager, de construire une société plus juste.

Comme aucune autre auparavant, votre génération est celle de la prise de conscience : des inégalités, du "me too", des discriminations, des enjeux climatiques... Autant de sujets dont vous vous êtes emparés et pour lesquels vous vous mobilisez.

Aussi, si votre présent s'écrit en pointillé, un horizon très net se dessine : celui de citoyen-ne-s engagé-e-s qui refuseront que le monde de demain soit le même que celui d'hier. C'est là qu'est votre véritable avenir et c'est ce pour quoi vous devez vous battre en continuant à vous accrocher à cet espoir que pour vous, rien n'est impossible.

Et à Fosses, nous croyons en vous et serons là pour vous soutenir !

» Cindy Bourguignon reçoit en mairie sur rdv. Tél. : 01 34 47 40 01

Janvier et février en petits comités



7 janvier

Une séance d'histoires contées par Laure Murillo de la ludo-médiathèque pour les tout-petits et leurs assistantes maternelles dans le cadre du relais assistantes maternelles (RAM).



15 janvier

Montage d'un abri à vélos à côté du cinéma de l'Ysieux et de la boulangerie Les gourmandises de Lili, place de la Liberté. Pour les cyclistes gourmands et/ou cinéphiles.



26 janvier

Un atelier d'éveil au rugby au RAM, mené par Sylvie Amiel, assistante maternelle et membre du club de rugby EGG (Entente Gonesse Goussainville), qui aime concilier passion et profession.



20 janvier

Une des représentations de Brumes au collège Stendhal : un spectacle onirique entre récit, cinéma et concert autour d'une adolescente en fugue.

27 janvier

Le premier conseil municipal de l'année est diffusé en direct sur YouTube et Facebook pour permettre à chacun de le suivre depuis son domicile.





8 février

Une danseuse dans la bibliothèque par la Cie Nathalie Collantes. Ce spectacle fait partie d'un projet d'éducation artistique mené avec quatre classes de CP et CE1/CE2 des écoles Daudet et Barbusse par l'Espace Germinal. Une initiation insolite aux arts de la scène qui enthousiasme les écoliers.



8 février

Avec une semaine d'avance, les matinées du RAM ont plongé leurs petits habitués dans un carnaval confidentiel, pour fêter Mardi Gras quand même !



9 février

Toujours avec l'Espace Germinal dans le cadre de son travail d'éveil artistique, des élèves des écoles Barbusse et Daudet, s'initient à la danse baroque, à la mode à l'époque de Jean de la Fontaine, le célèbre fabuliste.



15 février

C'est parti pour trois semaines de travaux sur les ponts au-dessus des voies ferrées, sur la RD922. La structure de ces ouvrages d'art est consolidée par l'entreprise Aevia. La circulation est routière est ralentie car en demi-chaussée. La ville a négocié avec le Conseil départemental pour que les travaux se déroulent en grande partie durant les vacances d'hiver.



17 février

Du 15 au 19 février, le Point Jeunes et le centre social Agora ont mené des ateliers de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement, dans le respect des gestes barrières. Ici, les jeunes préparent une exposition sur ce thème.



Deux associations d'entrepreneurs fusionnent

L'Association d'Entreprises Montméliant-Val d'Ysieux (AEMVY), créée il y a plus de 10 ans, annonce sa fusion avec l'Association des industriels de Gonesse et du Pays de France (AIGPF). « Depuis 2009, l'environnement économique, urbain, industriel et le maillage administratif ont considérablement évolué. L'AIGPF, créée il y a plus de 50 ans a fait le même constat sur les évolutions de son écosystème. Ainsi, en 2019, l'AEMVY et l'AIGPF sont entrées dans une discussion qui a abouti à la fusion entre les deux associations en novembre 2020 » explique Laurent Perra, président de l'AEMVY et désormais administrateur de l'AIGPF.

La nouvelle association porte le nom d'AIGPF, connue et reconnue par les élus et les acteurs territoriaux depuis de nombreuses années. La « nouvelle » AIGPF étend ainsi son territoire jusqu'en limite nord du département du Val d'Oise

dans le Pays de France et elle augmente son nombre d'adhérents pour compter environ 75 entreprises. Par sa nouvelle empreinte territoriale, elle devient l'interlocuteur privilégié de la Communauté d'Agglomérations de Roissy Pays de France (CARPF) et des municipalités pour toutes les entreprises. Elle offre enfin un réseau élargi d'entreprises à ses adhérents.

Thierry Poignant, Président de l'AIGPF, et Laurent Perra se félicitent de cette fusion. Ils souhaitent courage et résilience à toutes les entreprises en cette période de profondes mutations économiques et sociales. Ils souhaitent que la nouvelle AIGPF puisse être un des lieux qui contribueront au redémarrage des entreprises dès que les conditions le permettront.

» **AIGPF, chez Bernard Controls, 4 rue d'Arsonval, 95500 Gonesse. Tél. : 06 71 99 19 80 (Thierry Poignant). Courriel : thierry.poignant@pbdcom.com.**



FORMATION PROFESSIONNELLE

Du DIF au CPF

Si vous étiez salarié avant le 31 décembre 2014, vous disposez peut-être encore de droits au titre de votre ancien DIF (Droit individuel à la formation). Vous n'avez pas encore transféré les heures acquises au titre de votre DIF vers votre Compte personnel formation (CPF) ? Pas de panique ! Initialement fixée au 31 décembre 2020, la date limite pour effectuer cette opération est reportée au 30 juin 2021. Passées ce délai, vos anciennes heures seront perdues.

Permis de conduire

Grâce au compte personnel de formation (CPF), votre permis de conduire (catégorie B) peut être financé, jusqu'à 100 % et sous certaines conditions. Il faut avant tout vérifier son compte CPF (le créer si nécessaire) et trouver une auto-école agréée pour préparer votre code et passer votre permis avec votre CPF.

Attention aux arnaques !

Ne donnez jamais vos codes d'accès à votre compte personnel de formation. Ils vous sont propres et personnels. Les parrainages, les offres d'emploi conditionnées à l'utilisation de votre CPF ou toute autre sollicitation sont des pratiques frauduleuses.

» www.service-public.fr

REGION ILE DE FRANCE

Aide au loyer pour la relance des commerces

Votre commerce a dû fermer en raison du second confinement de novembre 2020 ? Pour vous aider, la Région Île-de-France met en place une subvention exceptionnelle de 1 000 € à destination des commerces ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public.

Les commerces de proximité, les bars, les restaurants et artisans (sociétés ou indépendants) dont l'établissement est situé en Île-de-France :

- avec moins de 10 salariés et un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 2 millions d'euros,
- ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public en raison de leur activité à partir du 30 octobre 2020,
- locataires auprès d'un bailleur autre que social ou public et n'ayant pas bénéficié

d'une exonération ou annulation de loyer en novembre 2020.

Cette aide de la région Île-de-France concerne uniquement la période du mois de novembre 2020.

» www.iledefrance.fr/relance-commerces/aide-loyer et relancecommerces@iledefrance.fr

Prêts rebonds

Une équipe a été mise en place par la Région pour répondre aux questions des entrepreneurs concernant les démarches à accomplir pour bénéficier du prêt rebond destiné aux PME et TPE, de 10 000 à 300 000 euros, remboursables sur 7 ans.

» **Tél. : 01 53 85 53 85 ou par mail à covid-19-aidesauxentreprises@iledefrance.fr**

➔ Elections professionnelles

Du 22 mars au 6 avril 2021, si vous êtes salarié.e d'une très petite entreprise (moins de 11 salariés) ou employé.e à domicile, vous pouvez voter en ligne ou par courrier. En effet, depuis 2012 cette élection a lieu tous les quatre ans pour désigner les organisations syndicales qui vous représentent, vous défendent et vous conseillent.

Les organisations syndicales, qui vous représentent au niveau de votre branche professionnelle, participent par exemple à la négociation de votre convention collective qui régit vos conditions de travail : congés, temps de travail, formation, salaire...

» **Pour en savoir plus, et pour voter en ligne : <https://election-tpe.travail.gouv.fr>**



NOUVEAU AU MARCHÉ DU SAMEDI

Le Narval, poissonnerie pointue

Depuis novembre, un nouveau poissonnier se trouve chaque samedi sous la halle du marché. Poissons, coquillages et crustacés tout frais sont servis avec sourire et professionnalisme par Guillaume, Nuno et Yasmine. Grâce à leurs 10 années d'expérience en poissonnerie au marché de Rungis, ils vous proposent des produits de qualité, choisis avec soin selon leur provenance et leur mode de pêche. Un maximum de produits d'origine française des côtes bretonnes, vendéennes et du nord principalement, dont certains sont bio pour se régaler tout en respectant l'environnement. Ils sont présents aussi au marché de Domont les jeudi et dimanche.

» www.poissonnerie-narval.fr

Tél. : 01 47 34 09 47 / 06 37 81 60 87.

Courriel : poissonnerielenarval@orange.fr



Cuisine libanaise

Depuis quelques mois, au marché du samedi, on peut aussi s'offrir des mezzés, plats chauds et gâteaux libanais, faits maison à La-Chapelle-en-Serval. Il est possible aussi de commander par téléphone ou mail.

» *Fait maison Cuisine libanaise*

Tél. : 07 80 77 06 12.

Courriel : faitmaison.lachapelle@gmail.com



ÉCOUTE ET BIEN ÊTRE

Harmony Corps Esprit

Une nouvelle offre de massages bien-être mais aussi de séances de sophrologie est proposée à Fosses. Christine Bernis, fossatussienne depuis 2004, a ouvert son cabinet en février.

Sophrologue depuis 2017 et praticienne diplômée en massages du monde (relaxation coréenne, massages chinois, ayurvédiques...) et massage assis, elle propose aussi des sessions à 4 mains en duo. « *Apprendre, toujours avancer et surtout partager' est mon leitmotiv et c'est sur cette route d'approche à l'autre que la réflexologie s'est aussi invitée, il y a quelques mois, comme une évidence* » ajoute Christine, qui se forme actuellement à la réflexologie plantaire (des pieds) et palmaire (des mains). Elle est aussi conseillère en fleurs de Bach.



» *Harmony Corps Esprit, 5 allée Maryse-Bastie. Tél. : 06 88 32 76 42. Courriel : contact@harmonicorpsesprit.com Site : www.harmonicorpsesprit.com*

APPUI À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

Rendez-vous des créatrices

Le mardi 9 mars, les femmes qui ont un projet de création d'entreprise sont conviées à une matinée d'échanges à la Maison de l'emploi à Fosses. Initiactive 95, le réseau Femmes de territoires et le service d'appui RH de la Maison de l'emploi Roissy Pays de

France les accueilleront de 9h30 à 12h. Ce sera aussi l'occasion d'échanger avec des femmes cheffes d'entreprises, de partager de bonnes pratiques. L'inscription préalable est obligatoire car le nombre de places est limité. Savoir s'entourer de bonnes personnes, des structures et des réseaux professionnels pour avancer sur son projet est un gage de réussite.

» www.initiative95.fr et 01 30 31 96 60 pour plus d'informations



ENQUÊTE PUBLIQUE

TGV Roissy-Picardie

Une enquête publique portant sur le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie est ouverte du 23 février au 6 avril 2021.

Le projet consiste en un accès ferroviaire direct entre le sud des Hauts-de-France, le nord-est du Val d'Oise et la gare de Roissy TGV aéroport Charles-de-Gaulle, avec l'objet de permettre le développement de nouveaux services ferroviaires, pour les transports du quotidien et pour la mobilité longue distance. Cette étape importante du projet vise à recueillir les observations du public.

Un dossier d'enquête publique est donc à disposition du public en mairie de Fosses aux jours et heures d'ouverture jusqu'au 6 avril. Il peut être consulté par tous (dans le respect des mesures sanitaires). Toute personne qui le souhaite pourra y consigner ses remarques et questions.

Par ailleurs un commissaire enquêteur est présent en mairie pour enregistrer les observations de chacun aux jours et heures suivants :

- Mardi 02 mars 2021 de 14h à 17h
- Mercredi 24 mars 2021 de 09h à 12h
- Vendredi 02 avril 2021 de 14h à 17h

Il est aussi possible de consulter en ligne les éléments du dossier. Les observations peuvent être déposées sur le registre dématérialisé, mais aussi par mail ou par courrier à la sous-préfecture de Sarcelles.

» www.enquetes-publiques.com.
Mail : roissy-picardie@enquetepublique.net.
Courrier : Sous-préfecture de Sarcelles, 1 bd François-Mitterrand, 95200 Sarcelles, à l'attention de M. Ronan Hebert, président de la commission d'enquête Roissy-Picardie.

ASSAINISSEMENT

Le Siceub vérifie le partage des eaux

Lors de vente de biens immobiliers des anomalies sont parfois détectées dans les évacuations d'eaux. Eaux usées et eaux de pluie ne devraient pas être mélangées. Les premières doivent être acheminées vers la station d'épuration située à Asnières-sur-Oise. Les eaux pluviales peuvent rejoindre sans traitement le milieu naturel. Si ce n'est pas le cas, elles surchargent le système d'assainissement.

Les propriétaires sont tenus de réaliser la séparation entre les eaux pluviales et les eaux usées. Afin de vérifier que les travaux de mise en conformité ont été effectués, le Siceub va contacter les propriétaires concernés et procéder à un certain nombre de visites. Si l'anomalie enregistrée est confirmée, le Siceub peut proposer une aide technique et financière pour mettre le raccordement

en conformité. Il peut aussi présenter aux propriétaires des entreprises référencées pour étudier les travaux à faire et les estimer. Ces prestations peuvent être financées, sous certaines conditions, par l'Agence de l'eau Seine Normandie. Les propriétaires restent maîtres du choix de leur prestataire, cependant ils devront effectuer les travaux dans les six mois qui suivent la visite.

» *Siceub, Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des eaux usées des bassins de la Thève et de l'Ysieux, RD 922, 95270 Asnières-sur-Oise. Tél.: 01 34 09 85 50. Fax : 01 34 09 86 49. Courriel : siceub@siceub.org*
Horaires :
Lundi : 09h00 - 12h30 & 13h30 - 17h30
Mardi et jeudi : 8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h30
Mercredi et vendredi : standard fermé.

LA SEMAINE DU **Jardin DURABLE**

DÉCHÈTERIES LOUVRES SARCELLES 19 & 20 MARS

DÉCHÈTERIES BOUQUEVAL GONESSE 26 & 27 MARS

Bien traiter tous les déchets, on a tous à y gagner

Carnet

Naissance

- Doha Ouadelli, née le 9 janvier 2021

Décès

- Mbadiel Sissoko, le 28 décembre 2020
- Alain Hallet, le 9 février 2021

Rappel : pas de publication sans l'accord des familles.

ECOLE MATERNELLE

Les inscriptions c'est maintenant

Jusqu'au 30 avril, comme indiqué dans le *Fosses Mag* de janvier-février 2021 (p. 13), les parents doivent faire les formalités d'inscription en école maternelle pour les jeunes Fossatussien-ne-s nés en 2018.

Ne pas la faire dans les temps, c'est fausser les effectifs de la rentrée, mettre en difficulté les équipes enseignantes, risquer la fermeture ou la surcharge de classes et cela nuit à tous les petits écoliers. Pour le bien de tous, et en premier lieu de vos enfants, faites l'inscription en temps et heure !

» Tél. 01 34 47 40 07 / 35 50.

COMMUNICATION

Fosses Mag plus léger et plus durable

Léger

Vous ne trouverez que 12 pages au lieu de 16 dans ce numéro : la crise sanitaire a eu raison des pages *À voir, à faire*, et le cinéma de l'Ysieux comme l'Espace Germinal étant toujours fermés, leurs pages programme sont suspendues. Cependant, vous trouverez dans la rubrique *Retour en images* (pp. 6 et 7) des échos de quelques uns des projets de l'Espace Germinal en milieu scolaire ou périscolaire qui sont maintenus et appréciés par les équipes éducatives comme par les élèves, et tout autant par les artistes.

Durable

Le rythme de parution du journal municipal est modifié : il paraît maintenant toutes les six semaines. Ce choix fait en début d'année permet des économies de papier, d'impression, de distribution et tient compte de la réduction des effectifs au service communication. Nous espérons retrouver une périodicité mensuelle l'année prochaine... Entre deux numéros, et tout au long de l'année, le site internet et la page Facebook de la ville vous informent au jour le jour.

Madame Sissoko nous a quittés



Présente chaque samedi matin sous la halle, Madame Sissoko proposait café et biscuits, et autres douceurs faites maison, dans sa petite buvette informelle, largement appréciée des habitués. Un lieu de rencontres où la bienveillance et la bonne humeur régnaient.

Elle assurait le ménage et le gardiennage de la halle du marché pour le Groupe Géraud, entreprise gestionnaire des marchés de Fosses. Elle a aussi travaillé jusqu'en 2014 pour la société Gefco à Marly-la-Ville, également à l'entretien des locaux.

Mbadial Sissoko (née Souko) est née à Kita au Mali en décembre 1960. Elle s'est éteinte le 28 décembre 2020 à Gonesse, à l'aube de ses 60 ans. Elle demeurait au square Eole, en centre-ville, depuis son arrivée en France en 1983, avec son mari Diala Sissoko (décédé en 2014) et leurs cinq enfants.

Au-delà de sa famille, elle laisse un grand vide dans le cœur des commerçants et des clients du marché du centre-ville, mais aussi chez ses voisins et amis. Bonne vivante, généreuse et tendre, elle s'y entendait pour booster les uns et les autres. « *La vie c'est pas facile, mais ça va aller* » disait-elle souvent pour reconforter son interlocuteur.

« *C'était une maman pour beaucoup, pas seulement pour nous. Et aussi, une lionne, qui ne lâchait jamais rien* » selon sa fille Fily Sissoko.

Les élu-e-s se joindront aux commerçants de Fosses, forains et sédentaires, et à ses amis pour lui rendre hommage prochainement sous la halle du marché.

EXPRESSIONS DE LA MAJORITÉ

Fosses, la ville que j'aime

Soutien aux acteurs de la culture

Bien que la situation sanitaire nécessite une grande vigilance et des mesures pour lutter contre la pandémie, c'est avec un sentiment d'incompréhension et d'injustice que le monde culturel vit la fermeture prolongée des théâtres, cinémas, musées, salles de spectacles et de concerts.

Comment comprendre qu'on puisse s'agglutiner dans les centres commerciaux, emprunter des transports en commun bondés, ou prier ensemble dans les lieux de cultes et que dans le même temps, il soit impossible de s'asseoir dans une salle de spectacle, où les normes sanitaires sont scrupuleusement observées ?

De très nombreux acteurs du secteur culturel sont aujourd'hui dans une situation dramatique. 670 000 personnes, soit 2,7 % de la population active travaillent aujourd'hui dans ce domaine qui représente 2,3 % de l'économie. Comment ne pas craindre la disparition de milliers d'emplois, de talents ?

Nous, élus de Fosses, nous sommes joints au mouvement du monde culturel par une motion approuvée à l'unanimité (majorité et opposition réunies) au conseil municipal du 16 décembre 2020. Avec les acteurs de la culture, nous avons demandé la réouverture des lieux d'expression artistique.

Nous suivons avec attention l'évolution des restrictions imposées à ce secteur et espérons que les expérimentations en cours convaincront les autorités de redonner à la culture son rôle essentiel dans notre société en ré-ouvrant les lieux culturels, dans le respect des gestes barrières.

Florence Leber

Maire adjointe déléguée à la culture



EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

Union pour Fosses

La pandémie actuelle met à l'épreuve les systèmes de gestion des finances publiques. Fosses n'est pas épargnée et devra montrer un haut niveau d'adaptabilité et de résilience. Cette étape passe par une gestion rigoureuse du budget communal alimenté par les différentes recettes fiscales que nous Fossatussiens payons sans exception. Par exemple, l'impôt sur le revenu, la taxe foncière ou la TVA qui concerne tout le monde.

Nous souhaitons que Fosses s'inscrive dans une démarche de gestion budgétaire saine et cohérente. Malheureusement, nous constatons que de nombreuses ressources humaines sont mobilisées et notre budget dilapidé dans des projets improductifs et inutiles au détriment de projets structurants et essentiels tels que le numérique, la démocratie participative, l'accessibilité ou le déploiement de la vidéoprotection initié à la hâte avant les élections municipales et stoppé malgré la multiplication des cambriolages. Ces professionnels de la politique, rémunérés par nos impôts, ont-ils conscience que Fosses n'est pas un terrain de jeux et qu'ils ne peuvent pas se lancer dans des projets s'ils n'ont pas la capacité et la volonté de les mener à leur terme.

Toutes ces contradictions nous poussent à nous demander si la ville est gérée sur la base de l'intérêt commun ou en fonction des intérêts individualistes et souvent divergents des groupes politiques qui composent cette majorité à la cohésion si fragile. Pour combien de temps encore les habitants vont-ils devoir supporter le coût et les conséquences de cette cohésion artificielle ?

Contact : info@unionpourfosses.fr



Djamilia AMGOU



David FELICIE



Didier EISCHEN



Gabriel NGOMA



Belwaïd PARJOU

DROITS DES FEMMES : LE QUIZ

À l'approche du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, faisons un test sur les droits acquis grâce aux luttes féministes. Saurez-vous associer ces quelques lois à leur date de naissance ?

Droit de vote et d'éligibilité pour les femmes

Loi Neuwirth autorisant la contraception

Création d'écoles de filles dans les communes de 800 habitant.e.s

Edith Cresson, première femme Première ministre

Création du congé de paternité

Définition légale du viol

Publication de la " Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne "

Reconnaissance par la loi du viol entre époux

Promulgation de la première loi sur la parité politique

Loi autorisant les femmes à exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari

Premier Grenelle des violences conjugales

Loi interdisant tout agissement sexiste au travail

1791	2000
1850	2002
1944	2002
1965	2006
1967	2016
1980	2019

AU CENTRE SOCIAL AGORA

DROITS AU MUR !

Un mur d'expression est à disposition jusqu'au 12 mars pour vous exprimer sur la situation des femmes et leurs droits, hier, aujourd'hui, demain... Dessins, photos, textes en tous genres, contribuez à distance par courriel ou lors des ateliers parents-enfants maintenus auxquels vous êtes inscrit-e-s.

Le mur sera dévoilé sur la chaîne YouTube de la ville.

Centre social Agora,
1 rue Fernand-Picquette.
Tél. : 01 34 47 40 22. Courriel :
accueilagora@mairiefosses.fr

Solutions :

1791 : publication de la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » par Olympe de Gouges. Convaincue que les femmes ont un rôle à jouer sur la scène politique, aussi important que celui des hommes, elle déclare « la Constitution est nulle si la majorité des individus qui la composent n'a pas coopéré à sa rédaction ».
1850 : création d'écoles de filles dans les communes de 800 habitant.e.s (loi Falloux)
1944 : droit de vote et d'éligibilité pour les femmes
1965 : loi réformant les régimes matrimoniaux, autorisant les femmes à ouvrir un compte bancaire en leur nom personnel et à exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.
1967 : loi Neuwirth autorisant la contraception.
1980 : définition légale du viol : « tout acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte ou surprise ».
1992 : Edith Cresson, première femme Première ministre.
2000 : promulgation de la première loi sur la parité politique.
2002 : création du congé de paternité
2006 : reconnaissance par la loi du viol entre époux
2016 : loi du 8 août 2016 interdisant tout agissement sexiste au travail
2019 : premier Grenelle des violences conjugales